



ARGENTÉ DU PLESSIS

## Conseil municipal du lundi 7 novembre 2022

### Liste récapitulative des délibérations

Publication en ligne le : 09/11/2022

Affiche en Mairie le : 09/11/2022

Le procès-verbal sera publié dans la semaine suivant la séance de Conseil municipal du mois de décembre 2022.

N° Ordre	N° Délibération	Objet de la délibération	Décision
1	2022-082	Approbation du procès-verbal de la séance du 26 septembre 2022	Approuvé à : 17 voix POUR 1 voix CONTRE ( <i>Martine Véré</i> ) 2 ABSTENTIONS ( <i>Françoise Gesland, Christian Hamelot</i> )
2	2022-083	Refonte des tarifs périscolaires	Approuvé à : 24 voix POUR 2 ABSTENTIONS ( <i>Bertrand Désille, Françoise Gesland</i> )
3	2022-084	Marché de Noël - Tarifs emplacements	Approuvé à l'unanimité
4	2022-085	Indemnités de gardiennage de l'église 2022	Approuvé à l'unanimité
5	2022-086	Demande de garantie d'emprunt Espacil Habitat	Approuvé à l'unanimité
6	2022-087	Budget Annexe Zac de Bel Air - Décision modificative n°1	Approuvé à l'unanimité
7	2022-088	Budget Annexe Lotissement Les Forges - Décision modificative n°1	Approuvé à l'unanimité
8	2022-089	Budget Principal - Réalisation d'un emprunt	Approuvé à : 22 voix POUR 3 voix CONTRE ( <i>Françoise Gesland, Christian Hamelot et Martine Véré</i> ) 1 ABSTENTION ( <i>Bertrand Désille</i> )
9	2022-090	Déclaration du linéaire de voirie	Approuvé à l'unanimité
10	2022-091	Cession parcelle Cul de Loup	Approuvé à l'unanimité
11	2022-092	Achat parcelle AD 413 Passage entre Coteau de la Blinière et rue Chateaubriand	Approuvé à l'unanimité
12	2022-093	Archives communales - Sollicitation du Conseil Départemental pour l'année 2023	Approuvé à : 25 voix POUR 1 ABSTENTION ( <i>Martine Véré</i> )
13	2022-094	Syndicat de la Savatrais - Cession du centre de secours	Approuvé à : 23 voix POUR 1 voix CONTRE ( <i>Christian Hamelot</i> ) 2 ABSTENTIONS ( <i>Françoise Gesland, Martine Véré</i> )

14	2022-095	Désignation d'un correspondant incendie et secours	Approuvé à l'unanimité
15	2022-096	Décisions du Maire prises en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales	Prend acte des décisions

Le Maire,  
Jean-Noël BÉVIÈRE

Le secrétaire de séance,  
Claude CAILLEAU

